



Tarifications bancaires : décisions du CCSF

Faisant suite au rapport de propositions sur les tarifs bancaires de MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a pris, lors de sa réunion du 21 septembre 2010, un certain nombre de mesures pour des tarifs bancaires plus justes et plus équilibrés.

1 – Renforcer la lisibilité, la transparence, la comparabilité et le suivi des tarifs bancaires

A partir du 1^{er} janvier 2011, une liste standard de 10 tarifs figurera en tête des nouvelles plaquettes tarifaires et, à partir du 30 juin 2011, les banques feront figurer le total mensuel des frais bancaires dans les relevés mensuels de compte. Le CCSF assurera une nouvelle mission d'observatoire des tarifs bancaires et remettra son premier rapport en septembre 2011.

2 – Ouvrir la voie à des moyens de paiement plus modernes

Les banques ont pris l'engagement de poursuivre la diffusion active de la carte à autorisation systématique et de proposer une initiative sur le virement de proximité pouvant se substituer au chèque. Le CCSF lancera des travaux pour l'évolution du TIP et une étude sur l'utilisation du chèque.

3 – Améliorer le fonctionnement des forfaits

Les banques se sont engagées à : mieux détailler le contenu des forfaits dans les plaquettes tarifaires et lors de la souscription, garantir que les forfaits présentent toujours un avantage tarifaire par rapport à l'offre à la carte, mettre en place une nouvelle génération de forfaits personnalisables par le client. Le CCSF dressera un état des lieux avant le 1^{er} juin 2011.

4 – Prévenir les incidents de paiement et leur impact pour les consommateurs

Pour les clientèles fragiles, les banques se sont engagées à : intégrer dans toutes les offres bancaires de gammes de paiement alternatifs (GPA) un nombre minimum d'alertes sur le niveau du solde (mise en place du dispositif courant 2011), intégrer dans les offres de GPA un tarif limité pour les frais d'incident, notamment les commissions d'intervention qui seront divisées par deux par rapport au tarif actuel ou à un niveau plus modeste, proposer d'ici fin 2010 une solution transitoire permettant au minimum de limiter la perception de ces frais dans le cadre de la GPA existante.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Comité de Bâle

Le Comité de Bâle a annoncé le 12 septembre 2010 un notable renforcement des exigences de fonds propres et entériné sans réserve les accords auxquels il était parvenu le 26 juillet 2010. Ces modifications, de même que l'adoption d'une norme de liquidité forment un élément essentiel du programme de réforme financière qui sera présenté au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, à Séoul, en novembre prochain.

Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence a sanctionné 11 banques françaises à hauteur de 384,9 millions d'euros pour infraction aux règles de la concurrence en instaurant des commissions interbancaires non justifiées lors du passage à la dématérialisation du traitement des chèques (Echange Images-Chèques). Elle a également sanctionné ces mêmes banques pour avoir appliqué deux commissions interbancaires pour services connexes (dites AOCT, annulation d'opérations compensées à tort).

Projet de loi de finances pour 2011

Les crédits de la mission outre-mer s'élèvent à 1,45 milliard d'euros en autorisations d'engagement et à 1,46 milliard d'euros en crédits de paiement. Le projet de loi de finances comprend deux axes : l'emploi et les conditions de vie outre-mer.

Les crédits de la mission sont projetés respectivement à 1,26 milliard d'euros en autorisations d'engagement et 1,28 milliard en crédits de paiement en 2012 et 1,25 milliard en autorisations de paiement et 1,19 milliard en crédits de paiement en 2013.

Publication au Journal Officiel de la République

Renforcement de la solidité des banques et contrôle des risques

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 25 août 2010 modifiant diverses dispositions réglementaires relatives au contrôle prudentiel des établissements de crédit et des entreprises d'investissement a été publié au Journal Officiel de la République du 24 septembre 2010.

Publications

1 - Microcrédit

L'Observatoire de la microfinance, présidé par Michel Camdessus, a publié son deuxième rapport annuel. Le Rapport souligne l'intérêt croissant suscité par la microfinance en France, la prise de conscience au sein de la profession bancaire pour faciliter l'accès au crédit ainsi que le rôle majeur joué par les pouvoirs publics dans la promotion de ce moyen de financement, notamment par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations. Ce développement va de pair avec l'apparition de nouveaux risques et un renforcement de la régulation est indispensable.

Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.banque-france.fr/fr/institut/telechar/services/microfinance-2009.pdf>

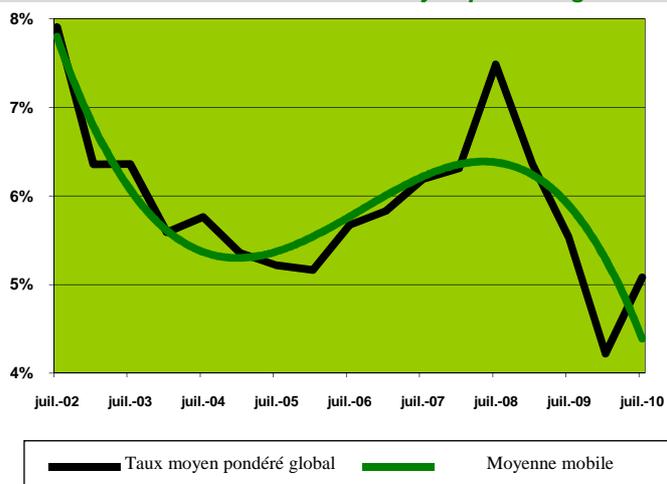
2 - Epargne réglementée

Evolution de l'épargne réglementée depuis la généralisation de la distribution du livret A. L'article rédigé par Antoine Mérieux, Secrétaire général de l'Observatoire de l'épargne réglementée, et Alice de Charrette (Banque de France) a été publié dans le n° 181 du Bulletin de la Banque de France du 3^e trimestre 2010.

Le document est téléchargeable sur : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/bulletin/bul181.htm>

Hausse des taux

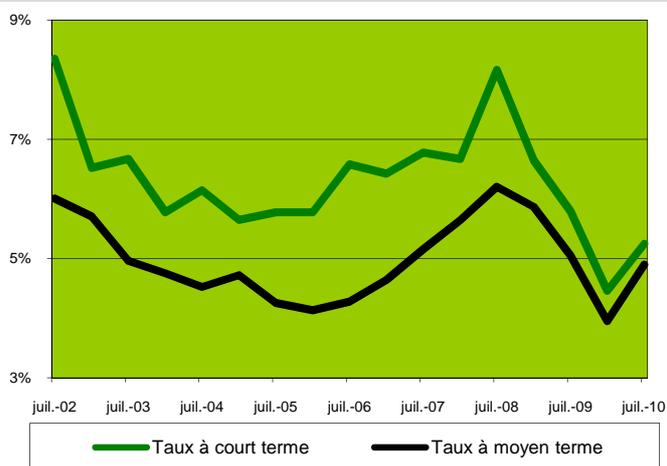
Coût du crédit aux entreprises à la Réunion
Evolution et tendance du taux moyen pondéré global



L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises à la Réunion réalisée par l'IEDOM, sur la base des octrois du mois de juillet 2010, fait apparaître une hausse du taux moyen pondéré global sur le second semestre de l'année en cours. Le taux moyen des crédits consentis aux entreprises à la Réunion s'établit à 5,08 % contre 4,22 % en janvier 2010, 5,53 % en juillet 2009, et 6,36 % en janvier 2009. Après avoir atteint le plus bas niveau historique en janvier 2010, une reprise semble s'amorcer.

Cette hausse du coût du crédit aux entreprises (86 points de base) fait suite à trois baisses successives entre janvier 2009 et janvier 2010, la plus élevée atteignant -131 points de base lors de la précédente enquête en janvier 2010.

Evolution des taux à court terme et à moyen terme à la Réunion



La hausse des conditions débitrices pratiquées par les principales banques réunionnaises concernent aussi bien les financements à court terme, en hausse de 79 points de base (5,25 % contre 4,46% en janvier 2010) que les financements à moyen et long terme, en progression de 94 points de base (4,89 % contre 3,95 % en janvier 2010). A l'inverse, seul le taux moyen de l'escompte commercial diminue, il s'établit à 3,08 % contre 4,28 % en janvier 2010 et atteint ainsi son plus bas niveau historique. Le taux moyen des autres crédits à court terme est ramené à 3,51 % après 2,79 % en janvier 2010. Le taux des découverts s'inscrit également en hausse avec 8,61 % sans atteindre le niveau de juillet 2009 (9,48 %).

Hausse des crédits déclarés à la Centrale des Risques de la Banque de France

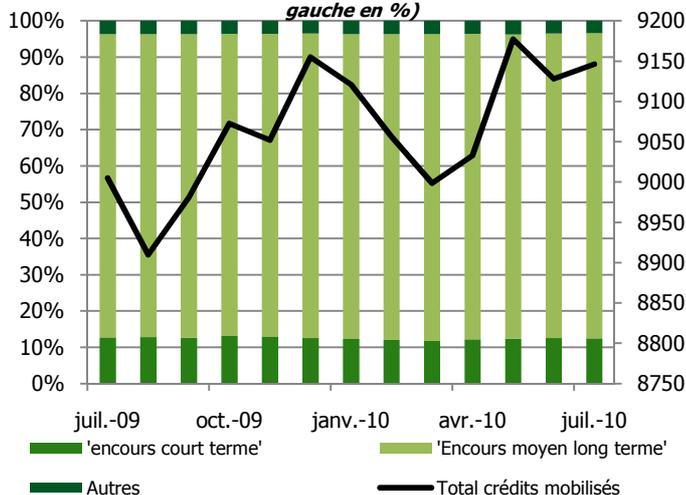
Le total des crédits déclarés issus de la Centrale des Risques de la Banque de France (seuil de déclaration fixé à 25 000 €) s'élèvent à 9 146,3 millions d'€ en juillet 2010 et progressent de + 1,6 % en glissement annuel.

Ce montant se répartit comme suit : 20 % administrations publiques, 79 % entreprises dont 6 % grandes entreprises (- 5,7 % sur un an), 20 % PME (- 2 %), 20 % TPE (+ 7,7 %), 49 % activités immobilières (+ 7,9 %).

Les crédits à court terme s'élèvent à 1 143,9 millions d'€ (-0,5 % sur un an) tandis que les crédits moyen long terme représentent 7 692,4 millions d'€ (+ 2,2 % sur un an).

La répartition par secteurs montre une augmentation en glissement annuel pour les secteurs immobilier (+7,9 %), eau et énergie (+50,4 %) et de transport (+11,2 %) tandis que les secteurs de la santé humaine et de la construction se stabilisent avec respectivement +0,1 % et +0,3 %. En revanche, une dégradation de 7,7 % caractérise le secteur du commerce et de 8,2 % celui de l'industrie.

Montant des encours issus de la Centrale des Risques de la Banque de France (échelle de droite en millions d'€) et répartition (échelle de gauche en %)



Source: Banque de France

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (INSEE)	Indice général des prix à la consommation-août 2010 Métropole et DOM – août 2010	125,3	+0,1 %	+2,9 % + 1,4 %
RMI + RSO (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO – août 2010 Cumul des prestations versées (millions d'€)	71 235 263,2	- 0,3 %	- 0,3 % + 0,6 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations – juillet 2010 (en cumul - millions d'€)	2 296	-	- 3,8 %
	Exportations – juillet 2010 (en cumul - millions d'€)	151	-	+ 7,2 %
	Taux de couverture	6,6 %	-	+0,7 pt
Chômage DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1+ cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : août 2010	111 347	+1,4 %	+ 14,3 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic Maritime (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) juin 2010	282 199	- 35,6 %	- 20,7 %
	Cumul 2010	2 047 408	-	+ 3,9 %
Trafic Aéroportuaire	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds août 2010	201 113	- 7,6 %	+ 6,8 %
	Cumul 2010	1 331 595	-	+ 10,9 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker – (millions d'euros) juil 2010	0,75	n.s.	-10,0 %
	Cumul 2010 (millions d'euros)	13,7	-	- 11,8 %
	Importation de ciment/clinker – (milliers de tonnes) juil. 2010	5,63	n.s.	-7,1 %
	Cumul 2010 (milliers de tonnes)	189,3	-	- 1,2%
	Effectifs salariés du BTP à fin août 2010	17 368	+ 0,7 %	- 9,5 %

La société sud-africaine Engen Petroleum envisage de racheter Caltex Réunion

Les 34 stations Caltex de La Réunion, actuelles propriétés de Chevron, vont être cédées au sud-africain Engen Petroleum. La vente des réseaux de distribution de Chevron (Caltex), dans plusieurs pays d'Afrique et de l'océan indien (Maurice, Malawi, Zimbabwe, Mozambique, Zambie et Tanzanie) fait partie d'un mouvement global qui consiste pour les grandes entreprises pétrolières à se recentrer sur l'exploration et l'exploitation, délaissant la vente de détail, sauf sur les grands marchés.

Avec l'achat de Chevron, Engen Petroleum espère ajouter 500 millions de litres de carburant à ses parts de marché. Déjà présent dans 17 pays africains, il souhaite devenir le leader de la distribution pétrolière sur ce continent à l'horizon 2016. Il est détenu à hauteur de 80 % par la compagnie nationale malaisienne Petronas et pour le reste par un fonds d'investissement sud-africain, la Worldwide African Investment Holding Co.

Une première réunion pour le Haut Conseil de la commande publique

Le Préfet de La Réunion a créé le Haut Conseil de la commande publique, présidé par Mme Margie Sudre, dont la mission principale est de favoriser la commande publique et ainsi soutenir le secteur du BTP. Une première réunion s'est tenue le 15 septembre qui a rassemblé les différents intervenants de la commande publique. Lors de cette réunion, le Haut Conseil a décidé d'adresser un courrier aux collectivités afin que celles-ci mobilisent au moins 10 % d'ordres de service supplémentaires avant la fin de l'année. Les 980 millions d'euros budgétés pour la commande publique par les collectivités pour 2010 ne sont en effet engagés qu'à hauteur de 40 %.

Le cycle préparatoire polytechnique inauguré

Le premier cycle préparatoire polytechnique (CPP) de l'outre-mer a été inauguré à La Réunion, début septembre, au lycée Lislet-Geoffroy de Saint-Denis. Pour cette première, 14 étudiants ont été sélectionnés parmi les 300 postulants, pour suivre les deux années de préparation afin d'intégrer une école d'ingénieur en métropole.

Le CPP a été créé en 1993 par les écoles des Instituts Nationaux Polytechniques (INP), afin de diversifier leur recrutement qui se faisait auparavant uniquement via les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) sur concours. Outre celui de La Réunion, il existe aujourd'hui 3 autres sites en France (Nancy, Grenoble et Toulouse) qui dispensent la formation CPP de façon coordonnée avec des contenus identiques.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)					
ANNEE 2010	0,65% JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
ANNEE 2009	3,79% JO du 11/02/09	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%	

** hors prime d'Etat*

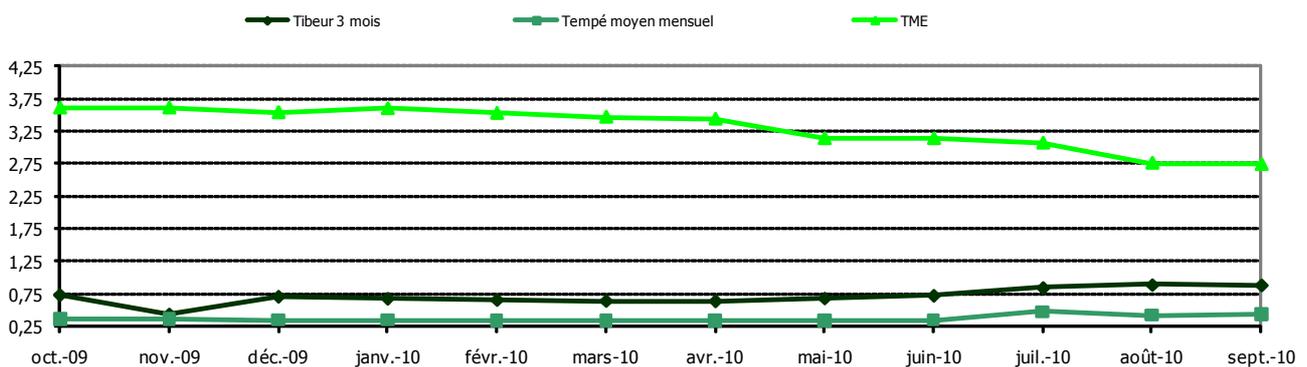
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (septembre 2010)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3489%	0,4768%	0,4199%	0,4431%	0,6180%	0,8800%	1,1370%	1,4200%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
3,14%	3,07%	2,76%	2,74%	3,34%	3,27%	2,96%	2,94%

Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2010)	
Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers	
Prêts à taux fixe	5,60%
Prêts à taux variable	5,05%
Prêts relais	6,27%
Autres prêts	
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,32%
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	19,32%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	8,15%

Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
Découverts en compte (1)	13,59%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

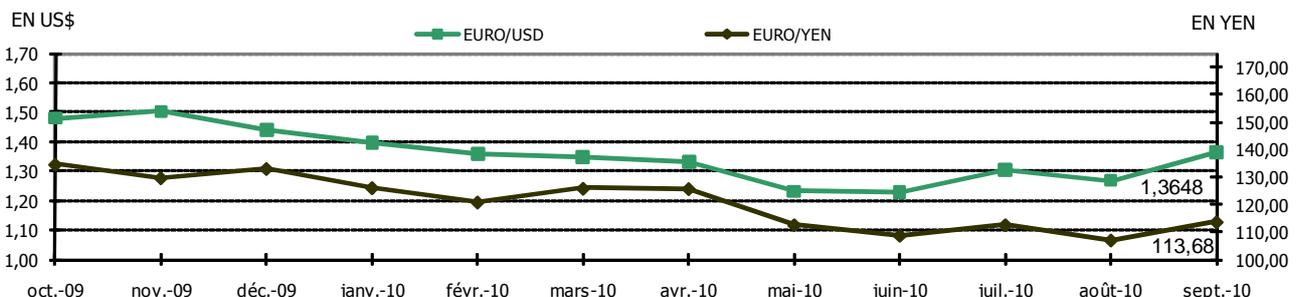
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3648	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,5438	EURO/SRD (Surinam)	3,73210
EURO/JPY (Japon)	113,6800	EURO/BWP (Botswana)	8,96180	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43370
EURO/CAD (Canada)	1,4073	EURO/SCR (Seychelles)	16,8114	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,4819
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85995	EURO/MUR (Maurice)	41,2057	EURO/BBD (La Barbade)	2,71920
EURO/SGD (Singapour)	1,7942	EURO/BRL (Brésil)	2,3201	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,64710
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5918	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,53050	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2748,22	EURO/XCD (Dominique)	3,6709	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - A. BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4, Rue de la Compagnie 97400 Saint-Denis

Achévé d'imprimer le 5 octobre 2010 - Dépôt légal : octobre 2010 - ISSN 1240-3857